

Supports optiques

3e Conférence de Formation continue

par M. Giorgio Briner, responsable de la microinformatique et des bases de données à la BCU

Le multimédia, un terme flou perçu souvent comme un vaste fourre-tout, n'a pu prendre son essor que grâce à un support parfaitement adapté: le disque optique numérique. Optique parce qu'il est lu par un rayon lumineux, numérique parce que les données y figurent sous forme informatique, c'est-à-dire une succession de 0 et de 1.

Jusqu'à il y a peu de temps confinés dans l'univers des professionnels, les disques optiques envahissent aujourd'hui toujours plus le grand pu-

blic qui commence à découvrir leurs immenses capacités dans les domaines de l'éducation, de la créativité et des loisirs. L'avènement du multimédia les placera bientôt au coeur d'un ensemble audiovisuel où se rencontreront la télévision haute définition, la chaîne hi-fi, le magnéscope, l'ordinateur personnel et la télématique.

Cependant, ces nouvelles technologies ont donné naissance à une mul-

Préambule

Nos souhaits de bienvenue aux bibliothèques de lecture publique du Canton qui, depuis le numéro 12, comptent parmi les lecteurs de BCU-INFO. Cette initiative va dans le sens souhaité par l'ABF nouvellement créée. Nous nous réjouissons particulièrement de trouver dans les numéros à venir de ce journal des contributions provenant de ces différentes bibliothèques.

Sommaire

Supports optiques	1
In(f@)ternet	2
Formation continue	3
Pompliers à la BCU	5
Alarme feu (technique)	6
Association des bibliothèques fribourgeoises	8
Entretien avec le Recteur	13
Jean Cocteau	15
Printemps des femmes	18
Editeurs / Bibliothécaires	19
Le choix de Sophie	23
Le mot du directeur	24
Nos chers auteurs	24

titude de produits (CD-Audio, CD-Vidéo, CD-ROM, CD-XA, CD-I, CD-Photo, CD-TV, CD-Plus, etc.) et de termes (temps d'accès, vitesse de transfert, taux d'échantillonnage, CAV, CLV, MIDI, JPEG, MPEG, AVI, etc.) où il n'est pas aisé de se retrouver, parfois même pour un utilisateur averti.

Cette conférence se propose de mettre un peu d'ordre dans tout cela, en faisant le point sur les différents disques optiques existants ainsi que sur les technologies actuelles du multimédia et son avenir.

Hôpital des Bourgeois, Salle Rossier,
mardi 2 mai 1995, 8h00-9h00

Rappel de la prochaine conférence:
mercredi 21 juin:

L'économie de l'information par G. Gavillet

In(f@)ternet

Plusieurs collaborateurs de la BCU ont d'ores et déjà reçu, de Giorgio Briner, une adresse Internet ainsi que les instructions pour utiliser cet outil de communication. Une des possibilités attractives de la messagerie d'Internet est constituée par les "Mailinglist" ou groupes d'intérêt dans lesquels les informations sont distribuées et reçues par l'ensemble des personnes inscrites (que vous soyez actifs ou passifs vous aurez de toute façon accès à tous les messages). Les procédures (comment s'inscrire, relever ou effacer les messages, etc.) sont indiquées dans le manuel *Premiers pas vers Internet*.

Certains parmi nous sont déjà inscrits à un ou plusieurs groupes de discussion. C'est pourquoi nous vous invitons à signaler qui communique avec quelle liste

afin, d'une part, de ne pas faire le travail à double et, d'autre part, de savoir quelles listes sont particulièrement actives. Le deuxième but est d'encourager les gens qui participent à un groupe à publier dans cette rubrique IN(F@)TERNET les renseignements les plus intéressants. Giorgio Briner est à votre disposition pour tous les problèmes techniques que vous pourriez rencontrer au début.

Appel: si vous êtes inscrit à une liste, veuillez nous communiquer vos nom et prénom, l'adresse de la liste, le sujet dont elle traite. De plus, votre participation à cette rubrique est la bienvenue! Si vous êtes un "net surfer" acharné et que lors de vos pérégrinations cybernétiques vous trouvez des listes de discussion intéressantes, pensez au bien commun et informez-en BCU-INFO.

Trouvé dans la liste: LIBRARY AND LIBRARIANS

L'administration Clinton appuyée par plusieurs départements dont celui du Budget, de l'enseignement de l'économie etc., a lancé une conférence électronique destinée à tous les citoyens américains et portant sur les problèmes liés aux communications entre ordinateurs tant au niveau des logiciels que des problèmes de sécurité, d'accessibilité ou de commercialisation. Cette conférence aura lieu du 1 au 15 mai prochain. A quand une conférence lancée par Madame Ruth Dreyfuss aux citoyens helvétiques!

NB. Nous vous signalons la revue mensuelle *NET, the internet magazine* dont le premier numéro est sorti en décembre 1994. Le n° 6 (mai 1995), disponible pour consultation au bureau 0, est accompagné d'un petit net-guide (*All you need to know about Using the Net*).

Christian Mauron

Programme de formation continue 1995

La formation continue 1995 s'est fixée comme objectif prioritaire la mise à jour des connaissances de base à l'intention des personnes qui assurent la permanence au Bureau d'information et au service du prêt, et des bibliothécaires de l'Université.

Nous prévoyons une série de **séances de formation**, assurées par des collaborateurs de la BCU, et axées sur les thèmes suivants:

1. *La BCU: historique de l'institution et des collections, organisation actuelle, priorités et perspectives d'avenir* par Martin Nicoulin, Joseph Leisibach et Jean-Marc Ducrey.
2. *Les bibliothèques sises à l'Université et les bibliothèques associées: plan, horaires, conditions de prêt, etc.* par Regula Feitknecht
3. *Salles publiques de la Centrale: plan, contenus et localisation des ouvrages en libre accès* par Marcel Schinz
4. *Particularités du Réseau fribourgeois Dobis-Libis* par Claudio Fedrigo
5. *Présentation des réseaux suisses accessibles depuis les terminaux publics de la BCU* par Pierre Buntschu
6. *Prêt local, entre bibliothèques, international: procédures, conditions et coûts* par Christian Mauron

7. *Base de données: CD-ROM et ON-LINE. Typologie, conditions d'utilisation et coûts* par Giorgio Briner

8. *Services de conservation et documentation de la BCU: secteur fribourgeois*, par Etienne Chatton et Jean-Pierre Uldry; *département des manuscrits et incunables* par Joseph Leisibach; *médiacentre*, par Emmanuel Schmutz.

Ces séances, d'une durée de 1h - 1h30 chacune, se dérouleront entre mai 1995 et juin 1996. Plusieurs "cours" seront accompagnés de démonstrations pratiques, d'exercices et de visites des lieux.

Conférences de la BCU (Hôpital des bourgeois).

En raison du succès rencontré par le programme du 1er semestre 1995 (*Technologies de l'information et bibliothèques, Réseau suisse, Supports optiques, L'économie de l'information*) le rythme de ces conférences se poursuivra en automne 1995. A titre indicatif, voici quelques sujets qui pourraient faire l'objet des prochains exposés: *conversion des catalogues, conservation / programme PAC, édition électronique, formation des utilisateurs, Internet, philosophie du catalogue, statistiques suisses, droit d'auteur, gestion des coûts, "nonbook"* etc.

Cours de formation à l'extérieur

Plusieurs collaborateurs de la BCU ont assisté, ou vont assister, à des cours de formation à l'extérieur:

Cours de formation continue de la BBS (Programme 1995) notamment sur la gestion des coûts, les droits d'auteur, les "non-books", les cartes géographiques et la conservation.

Programme de formation sur les *Supports optiques et réseaux. Théorie, technologie, diffusion et utilisation* organisé par le SEBIB de Genève.

Colloque international sur Economie de l'information organisé par l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques de Villeurbanne.

BCU-Info et Cahiers de BCU-Info

Parallèlement à la parution bimensuelle de *BCU-Info* (instrument d'information et de formation continue) les "cahiers" de *BCU-Info* vont accueillir régulièrement les textes produits lors de conférences et des articles d'information et de formation.

Groupe de travail sur la formation

Ce groupe vient d'être constitué. Il participera à la définition d'une stratégie globale de formation à la BCU et à l'établissement d'un programme régulier. Son mandat est celui d'établir un catalogue des besoins, de faire le bilan de ce qui déjà se fait dans d'autres bibliothèques et de participer directement à la réalisation de certains projets. Membres:

Centrale: Claudio Fedrigo, Marie S. Gauye, Ulrike Fischer, Laurent Liaudat, Regula Feitknecht, Jean-Marc Ducrey

Université: Claude Lièvre, Sabine Wahrenberger, Claire-Lyse Curty-Delley.

Formation des usagers

Avec l'organisation des visites guidées et des cours de formation des lecteurs à l'utilisation des catalogues informatisés, l'effort va se concentrer sur la production de matériel d'information. Priorité sera accordée à la parution du *Guide du lecteur* (en français et en allemand) et à un projet de *Guide de recherche documentaire*, fruit de la collaboration entre bibliothécaires de la BCU et assistants de l'Université.

Rayon des nouvelles acquisitions en bibliothéconomie

Un choix d'ouvrages (monographies et périodiques) en bibliothéconomie sera bientôt mis à disposition du personnel dans des rayons situés près des boîtes aux lettres. La gestion sera identique à celle des rayons "nouveauautés".

Séances de secteur

Naturellement les séances de secteur, telles que nous les connaissons, font partie intégrante du programme de formation. Elle seront comme toujours consacrées à la mise à jour des connaissances "techniques" et aux communications administratives concernant les différents secteurs.

Claudio Fedrigo

Les pompiers à la BCU

Communications

Le samedi 1er avril 1995, un exercice d'une compagnie du Corps des sapeurs pompiers de la Ville de Fribourg a eu lieu à la BCU.

Bien qu'à un certain moment, nous ayons pu croire à un "poisson d'avril", plusieurs véhicules lourds (camion pompe, grande échelle, etc.) "débarquèrent" devant la BCU vers 8h15 avec une quarantaine de pompiers à bord. Certains lecteurs furent surpris malgré les nombreuses affiches d'information qui précisaient bien qu'il ne s'agissait que d'un "exercice".

Ce dernier portait sur une simulation d'un incendie dans le local du chauffage (-5 des nouveaux magasins), avec dégagement de fumée toxique dans l'ensemble des magasins, personnes bloquées au +2 des anciens magasins et sur le toit du bâtiment.

Une première équipe portant des masques à gaz s'est déployée depuis la porte métallique de la Rue St-Michel jusqu'au

local du chauffage en déroulant des tuyaux servant à projeter de la mousse. Une deuxième équipe de soutien a pénétré dans le bâtiment depuis le jardin des Pères Dominicains.

D'autre part, la grande échelle a été déployée dans la rue St-Michel pour "sauver" les personnes bloquées sur le toit et dans les magasins. Philippe Pürro et les sous-signés eurent le "privilège" d'être transportés par la nacelle de la grande échelle jusqu'à une hauteur de 35 mètres environ, soit un peu plus haut que le faite du toit de la BCU.

l'exercice portait sur une simulation d'un incendie avec dégagement de fumée toxique et des personnes bloquées (...) sur le toit du bâtiment

L'exercice s'est terminé vers 10h30 et une visite du bâtiment a été effectuée pour l'ensemble des pompiers.

Lors de la critique de l'exercice, le Capitai-

ne des pompiers a attiré l'attention des sapeurs sur le labyrinthe que constituait la BCU et la difficulté de retrouver, en cas d'incendie, les éventuelles personnes bloquées dans les magasins. Il a relevé que peu d'obstacles avaient entravé leur progression lors de l'intervention tout en rappelant que l'usage de la mousse était conseillé en lieu et place de l'eau afin de limiter les dégâts.

Il a également souligné que les points "chauds" de la BCU étaient le local de chauffage, les combles et la cafétéria publique, et qu'après avoir sauvé les personnes, la réserve du Département des manuscrits était l'endroit qui ferait l'objet du maximum de protection lors d'un sinistre.

Georges de Reyff
Jean-Marc Ducrey



Alarme-feu

L'alarme incendie est annoncée par le bruit de la sirène de la cage d'escaliers de la cafétéria et une lampe témoin qui s'allume à la réception.

A la réception, l'interrupteur "Installation feu" doit toujours se trouver sur la position: optique + acoustique

Que faire?

1. Descendez à la "centrale d'alarme" au 2ème sous-sol (sortie expédition, derrière les containers).
2. Ouvrez le tableau concerné (il y en a deux et c'est naturellement celui dans lequel une lampe témoin est allumée).
3. Lampe témoin jaune = défectuosité
Dans ce cas, tournez le petit bouton gris qui se trouve en dessous des lampes témoins sur la position "vert".
Si le concierge est disponible, vous l'avisez. Sinon mettez un message dans son casier indiquant les opérations que vous avez effectuées.
4. Lampe témoin rouge =
 - a. un utilisateur a pesé sur un poussoir alarme-feu
 - b. un incendie s'est produitTournez le petit bouton gris qui se trouve en dessous des lampes témoins sur la position "vert" puis retour sur la position "blanc".
La lampe rouge doit s'éteindre.
Dans ce cas, vous avisez le concierge s'il est disponible ou vous mettez un message dans son casier indiquant les opérations que vous avez effectuées.

Alarme-technique

L'alarme technique est annoncée par le bruit de la sirène de la cage d'escaliers des nouveaux magasins et une lampe témoin qui s'allume à la réception.

A la réception, l'interrupteur "Installation feu" doit toujours se trouver sur la position: optique + acoustique

Que faire?

1. Avisez le concierge (par téléphone: 1348 ou 1350 ou bip: * 80 1348)
2. En cas d'absence du concierge, descendez au -5 à la chaufferie
3. Mettez l'interrupteur "Klaxon" sur la position 2 (optique seul).
4. Entrez dans le local qui se trouve derrière la cage de l'ascenseur au -5. En face de vous vous trouvez un cadran. Si une lampe témoin rouge est allumée, appuyez sur la touche verte correspondante.
5. Si aucune lampe rouge n'est allumée et le concierge est toujours absent, téléphonez à la maison Sulzer (tél. 83.10.10).

Regula Feitknecht
Christian Mauron
Philippe Purro

Si la lampe rouge ne s'éteint pas remettez le bouton gris sur la position "vert" et allez voir sur place immédiatement (voir plan du bâtiment ci-joint).
Il s'agit certainement d'un incendie.

Si c'est le cas, téléphonez immédiatement au 118 (en indiquant le mot de passe) puis au concierge (il peut éventuellement intervenir avec un extincteur) puis au Directeur.

Si il n'y a aucun sinistre apparent, avertissez le concierge aussitôt que possible et laissez le bouton gris en position "vert".

P.S. Vous n'êtes pas concerné par l'alarme effraction puisqu'elle est reliée directement à la centrale téléphonique de la police.



Création de l'Association des bibliothèques fribourgeoises

L'Association des bibliothèques fribourgeoises a été créée le 22 février 1995.

Mme Marie-Claire Dewarrat (Bibliothèque publique, Châtel-St-Denis) a été élue à la présidence pour les 3 prochaines années et Mme Claudine Lerf-Vonlanthen (Stadtbibliothek, Murten) assumera la vice-présidence.

Vingt-neuf bibliothèques du canton étaient présentes à l'Assemblée constitutive qui a eu lieu à Bulle à la Bibliothèque publique du Musée grüerien. Il s'agit de l'aboutissement d'un long processus dont nous vous proposons un historique qui sera suivi par un bref compte-rendu de l'assemblée.

Historique

Sous l'impulsion de la BCU, un groupe de travail formé de représentants des bibliothèques de lecture publique et de la BCU a été constitué en novembre 1993. Les personnes suivantes en faisaient partie:

- Pierre Buntschu (BCU, Fribourg)
- Béatrice Despond (Bibliothèque publique, Romont)
- Jean-Marc Ducrey (BCU, Fribourg)
- Susanne Gapany (Deutsche Bibliothek, Freiburg)
- Martin Nicoulin (BCU, Fribourg)
- Rose-Marie Probst (Bibliothèque publique, Belfaux)
- Géraldine Sager (Bibliothèque régionale, Marly).

L'objectif de ce groupe était de mettre en place une structure de coopération entre les bibliothèques du canton et de proposer des animations diverses. Cette volonté de coopération faisait suite aux diverses activités réalisées en commun ces dernières années comme par exemple:

- la publication en 1990 de l'ouvrage "Le printemps des bibliothèques fribourgeoises" dans le cadre du Congrès de l'Association des Bibliothèques et bibliothécaires suisses
- la journée des bibliothèques fribourgeoises organisée en 1992, avec un célèbre concours de dessin et la publication du Guide des bibliothèques du canton
- la publication en 1993 du travail de diplôme de Mme Katalin Haymoz intitulé "Le paysage bibliothéconomique fribourgeois : noir ou blanc ?".

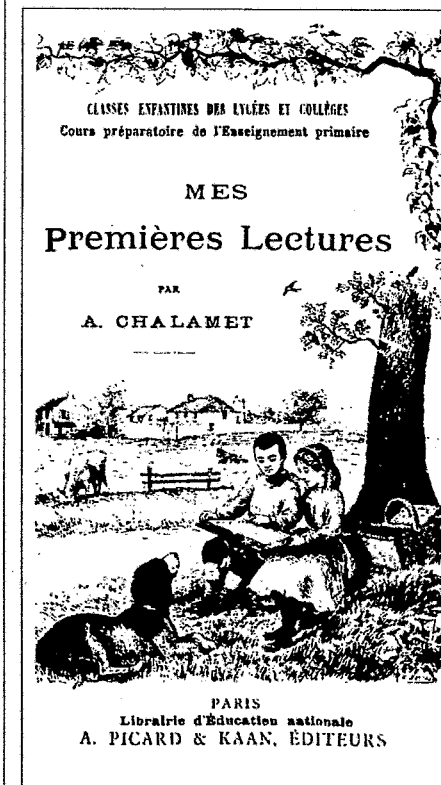
Sur cette base, le groupe s'est mis au travail; plusieurs projets ont été étudiés et la plupart ont été réalisés, notamment:

- la visite de la BCU pour le personnel et les usagers des bibliothèques avec des démonstrations du système informatique et de l'accès aux CDROMs,
- la diffusion gratuite aux bibliothèques du canton d'ouvrages de bibliothéconomie que fait paraître la BCU,
- l'organisation pour le personnel des bibliothèques d'un cours de reliure et d'équipement avec des moyens simplifiés,
- l'organisation d'un cours sur le catalogue par matières,
- le projet de mise en place d'un accès informatisé au catalogue de la BCU et par son intermédiaire aux principaux catalogues des bibliothèques suisses,
- le projet d'une grande manifestation des bibliothèques en 1996.

De plus, ce groupe de travail s'est penché sur la création d'une Association. En effet, depuis de nombreuses années, plusieurs

bibliothèques de lecture publique et la Bibliothèque cantonale et universitaire ont émis le vœu de se regrouper au sein d'une association.

Il est à noter que la Commission de lecture publique de l'Etat (CLP) se chargeait, une fois par année, d'organiser une réunion. Les bibliothèques de lecture publique, quant à elles, avaient l'habitude également de se réunir une fois par année pour procéder à des échanges d'informations. Lors de la rencontre entre la CLP et les bibliothèques de lecture publique à Al-



beuve en mai 1994, la Commission de lecture publique de l'Etat a annoncé qu'elle renonçait dorénavant à réunir périodiquement les bibliothèques. C'est pourquoi, le Groupe de travail informel a relancé l'idée de constituer une association qui semblait de plus en plus nécessaire pour prendre en main par exemple le dossier des subventions, la défense des normes, la promotion de la lecture, les échanges d'informations, la formation du personnel.

Un questionnaire a été envoyé aux bibliothèques de lecture publique durant l'été dans lequel on posait la question de savoir si le moment était venu de créer une association et si quelqu'un de la bibliothèque contactée était d'accord de participer à sa création.

Un très grand nombre de bibliothèques se sont déclarées en faveur de cette création tant du côté romand que du côté alémanique.

Un très grand nombre de bibliothèques se sont déclarées en faveur de cette création tant du côté romand que du côté alémanique. Lors de l'assemblée informelle des bibliothèques de lecture publique qui se tenait à Villars-sur-Glâne au début novembre 1994, les résultats de l'enquête ont été annoncés. Les bibliothèques ont confirmé leur volonté de créer l'association et ont décidé de mettre sur pied un nouveau Groupe de travail.

Ce groupe était formé des personnes suivantes:

- Pierre Buntschu (BCU, Fribourg)
- Béatrice Despond (Bibliothèque publique, Romont)
- Marie-Claire Dewarrat (Bibliothèque publique, Châtel-St-Denis)
- Jean-Marc Ducrey (BCU, Fribourg)
- Susanne Gapany (Deutsche Bibliothek, Freiburg)
- Jana Lhach (Bibliothèque communale, Villars-sur-Glâne)
- Claudine Lurf-Vonlanthen (Stadtbibliothek, Murten)
- Nicole Naef (Bibliothèque publique, Bulle)
- Rose-Marie Probst (Bibliothèque publique, Belfaux)
- Giovanna Riolo (Deutsche Bibliothek, Freiburg)
- Regula Roth (Verein Bibliothek, Kerzers)
- Géraldine Sager (Bibliothèque régionale, Marly).

Il siège en décembre 1994 et décide d'ouvrir l'association non seulement aux bibliothèques de lecture publique mais également à l'ensemble des bibliothèques ayant une activité reconnue dans le canton (lecture publique, scolaire, scientifique, culture générale, centre de documentation, etc.). Il confirme la volonté de créer une association des bibliothèques (les institutions) et non des bibliothécaires, élabore le projet de statuts, propose le montant des cotisations et prépare l'assemblée constitutive.

Assemblée constitutive

Sans entrer dans les détails, l'Assemblée constitutive a approuvé plusieurs objets à

l'ordre du jour dont les plus importants sont mentionnés ci-après:

Elle a ratifié les statuts de l'association qui mentionnent ses buts:

- favoriser la coopération entre les bibliothèques membres,
- favoriser les relations entre les bibliothèques et les autorités et, au besoin, appuyer les démarches des membres auprès des autorités ou servir d'interlocuteur privilégié entre les membres et les autorités,
- promouvoir la lecture et les activités des bibliothèques,
- contribuer à la formation permanente des collaboratrices et collaborateurs des bibliothèques.

Elle a fixé le montant des cotisations ainsi:

Budgets d'acquisitions	Montant de la cotisation annuelle
Jusqu'à fr. 10'000	fr. 30.-
De 10'001 à 20'000 fr.	fr. 60.-
De 20'001 à 100'000 fr.	fr. 120.-
Plus de 100'001 fr.	fr. 500.-

et a procédé aux élections suivantes:

Présidente

Mme Marie-Claire Dewarrat, Bibliothèque publique, Châtel-St-Denis

Membres du comité

Mme Béatrice Despont, Bibliothèque communale, Romont

Mme Marie-Claire Dewarrat, Bibliothèque publique, Châtel-St-Denis

M. Jean-Marc Ducrey, Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg

Mme Claudine Lurf-Vonlanthen, Stadtbibliothek, Murten

Mme Nicole Naef, Bibliothèque publique, Bulle

Mme Rose-Marie Probst, Bibliothèque publique et régionale, Belfaux

M. Dominique Rey, Bibliothèque française du Collège St-Michel, Fribourg

Mme Giovanna Riolo, Deutsche Bibliothek, Freiburg

Mme Géraldine Sager, Bibliothèque régionale, Marly.

La prochaine assemblée générale qui aura lieu le 12 septembre 1995, à 20h00 à la Bibliothèque publique de Châtel-St-Denis.

Comité

Le Comité a siégé pour la première fois le 3 avril 1995. Il a élu Mme Claudine Lurf-Vonlanthen à la vice-présidence. M. Jean-Marc Ducrey assumera le secrétariat de l'Association et les finances seront tenues par Mme Géraldine Sager.

Après avoir réglé les problèmes administratifs, le Comité élabore actuellement son programme d'activité et s'attachera en priorité à négocier avec les instances concernées une connexion des bibliothèques du canton au catalogue informatisé de la BCU.

Jean-Marc Ducrey

le saviez-vous ?

L'Ecole de hautes études en économie de St-Gall a effectué en automne 1994 une analyse du marché de l'emploi pour bibliothécaires scientifiques, commandée par la commission de surveillance du cours de formation de Zürich.

A cet effet un questionnaire a été envoyé à 42 bibliothèques, dont 12 universitaires, 12 cantonales, 2 nationales (Suisse et Liechtenstein), 4 bibliothèques de villes importantes et 12 autres (celles des grandes entreprises). Nous vous livrons ici quelques résultats de l'enquête, basée sur les 37 questionnaires renvoyés (= étonnante participation de 88%).

	univ.	cant.	nat.	ville	autres
Places de bs actuelles	173,75	32,5	27	4	12
Domaines:					
sciences humaines	91,35	24,8	22	4	4
sciences naturelles (yc médecine)	52,4	2	3	0	0
sciences sociales (yc droit)	16,5	2	2	0	5
Places se libérant d'ici l'an 2000	19,05	5,7	1	0	2
dont repourvues					
par des bibliothèques					
oui	11	6	1	1	1
non	0	0	0	0	2
sans rép.	1	6	1	3	4

Impressum

Inés de la Cuadra, **Délai de rédaction.**
 Michel Doussé, Les textes sont
 Claudio Fedrigo, remis à l'équipe de
 Regula Feitknecht, rédaction jusqu'au
 Christian Mauron. 5 du mois de
 parution.



Teddy Aeby. Sans titre

Entretien avec M. Paul-Henri Steinauer

Recteur de l'Université de Fribourg

Monsieur le Recteur, dans les entretiens que vous avez accordés à l'occasion de votre entrée en fonction, l'accent était bien sûr mis sur vos projets d'avenir. Permettez-nous de revenir un peu sur votre passé récent de vice-recteur, délégué aux affaires de bibliothèques.

Qu'est-ce qui vous a poussé à accepter en tant que vice-recteur la responsabilité des bibliothèques et de l'informatique?

C'est bien volontiers que, à l'époque, j'ai accepté la proposition de M. Meier de m'occuper plus spécialement des bibliothèques et de l'informatique. J'avais déjà eu l'occasion de me familiariser avec la gestion des bibliothèques en tant que membre de la commission de la BCU. Quant à l'informatique, je m'y intéressais depuis longtemps et étais responsable des questions informatiques pour la Faculté de droit. Les deux domaines ont ceci en

commun que, à des titres bien sûr divers, ils contribuent à offrir aux enseignants, aux étudiants et aux chercheurs les instruments de travail dont ils ont besoin.

Dans le domaine des bibliothèques, quels sont les projets qui vous ont tenu le plus à coeur?

J'ai surtout essayé durant ces quatre années de clarifier les tâches des personnes qui, à l'Université, collaborent à la gestion des bibliothèques, de favoriser la coopération entre l'Université et la BCU et de mettre en place des structures de gestion dans différents secteurs (gestion des crédits ordinaires, des crédits spéciaux, de la reliure, organisation du recatalogage et des retours de livres se trouvant à l'Université vers la Bibliothèque cantonale et universitaire). Ce qui m'a peut-être le plus tenu à coeur a été de favoriser une bonne coopération entre les collaborateurs de la BCU et ceux de l'Université, notamment en organisant des groupes de travail mixtes. J'ai d'ailleurs été beaucoup aidé dans cette tâche par les deux coordinatrices, Mme Doffey d'abord, et Mme Feitknecht ensuite, qui, toutes deux, jour après jour, ont mené à bien les mille et une démarches nécessaires pour que cette coopération fonctionne bien.

Dans quelle mesure l'expérience acquise durant ces quatre ans se reflétera-t-elle dans votre nouvelle fonction?

L'expérience acquise comme vice-recteur m'aidera certainement dans l'exercice de ma nouvelle fonction, notamment parce que j'ai pu me familiariser avec le fonctionnement des divers organes de notre Université et que je connais déjà une partie des dossiers. Par la force des choses, l'approche d'un vice-recteur est cependant avant-tout sectorielle, alors que le recteur doit avoir une vue générale de l'Université et de la politique universitaire. J'ai donc sûrement encore beaucoup à apprendre.

Le concept de décentralisation concentrée qui ressort de la législation sur la Bibliothèque cantonale et universitaire me paraît juste

Quelle place occupent les nouvelles technologies de recherche et de communication de l'information dans votre vie scientifique? Et dans vos nouvelles fonctions?

D'une manière générale, tout ce qui touche au traitement de l'information et la communication devient de plus en plus important. Cela vaut pour l'informatique et les réseaux de télécommunications, mais aussi pour les banques de données automatisées désormais accessibles sous diverses formes. L'Université travaille constamment à s'adapter aux nouvelles possibilités qui s'offrent dans ce domaine et le

Rectorat continuera à soutenir les efforts faits dans ce sens.

Comment envisagez-vous le futur des bibliothèques de la BCUF?

Le concept de décentralisation concentrée qui ressort de la législation sur la Bibliothèque cantonale et universitaire me paraît juste. Il faudra donc saisir chaque occasion pour créer à l'Université de grandes unités documentaires (une par faculté, voire une pour plusieurs facultés), bien dotées en personnel et bien équipées. Cela prendra certainement du temps parce cela dépend de la disponibilité en locaux. Mais je suis convaincu que nous ferons des progrès dans ce domaine au cours des prochaines années. Par ailleurs, je continuerai à soutenir le développement des bibliothèques, la mise en place d'un réseau bibliothéconomique romand renouvelé et l'évolution progressive vers un réseau suisse des bibliothèques universitaires.

Y a-t-il des vœux que vous voudriez formuler à votre successeur, Monsieur Pedro Ramirez?

Je suis sûr que M. Ramirez pourra compter sur l'appui de tous les collaborateurs des bibliothèques de l'Université et de la Bibliothèque cantonale et universitaire et qu'il veillera à une bonne collaboration entre nos deux institutions. Je lui souhaite donc simplement de pouvoir continuer, avec les idées qui lui sont propres, à améliorer notre système de bibliothèques.

Propos recueillis par
Regula Feitknecht

Jean Cocteau

Les Chevaliers de la Table ronde

Anlass zur Lektüre dieses Theaterstücks von Cocteau war die Aufführung im Berner Stadttheater vom 26. März 1995. Innerhalb der "Nouvelle Scène" gastierte die Pariser Truppe Galas-Karsenty-Herbert mit Jean Marais in der Rolle des Artus.

Es war nicht einfach, sich in das Stück und in Cocteaus Gedankenwelt einzufühlen. Der Dichter sagt selbst in seinem Vorwort zu "Les Chevaliers de la Table ronde", dass man nicht nach einer exakten Quelle seines Stücks suchen soll. Er entnimmt wohl einige Elemente dem altfranzösischen Graals-Zyklus, vor allem dem "Lancelot du Graal". Doch die Komposition ist frei erfunden. Die mittelalterlichen Protagonisten dienen dazu, Cocteaus Ideen auszudrücken. Der Grundgedanke des Stücks ist der Kampf illusionistischer Machenschaft

gegen die Realität. Die Verzauberung, "Vergiftung", der Welt wird durch die Person Merlins und seines Dämons Ginifer dargestellt, der je nach Befehl seines Meisters nacheinander in die Person Gauvains, der Königin Guenièvre und Galaads schlüpft und damit den Artushof in Verwirrung bringt. Das Artus-Schloss Camaalot ist durch die Gegenwart Merlins nicht nur verzaubert, die Natur ringsherum ist abgestorben. Erlösung soll schliesslich der an Pfingsten erwartete, unbekannte Ritter bringen. Er erscheint in der Person Galaads, der die Probe des *siège périlleux* besteht und sich als Graalsritter erweist. Er ist der eigentliche Gegenspieler Merlins. Nachdem im ersten Akt der verzauberte Artushof im Mittelpunkt stand, ist es im zweiten Akt das Schwarze Schloss Merlins. Die Helden, die dank Merlins Manipulationen zur Graalssuche aufgebrochen sind, müssen in seinem Schloss einigen Spuk überstehen, nicht zuletzt die Ankunft der falschen Königin Guenièvre: Ginifer hat ihre Gestalt angenommen und schockiert ihren Geliebten Lancelot durch provozierendes Verhalten. Im rechten Augenblick deckt jedoch Galaad die Intrige auf. Die Macht Merlins über die Artus-Welt geht zur Neige. Doch

bevor er weicht, gelingt es ihm, mit einer Botschaft an der Kralle einer Fledermaus die heimliche Liebschaft zwischen Guenièvre und Lancelot aufzudecken. Im dritten Akt steht dementsprechend Artus' Verzweiflung über die Untreue der Königin im Vordergrund. Dass Lancelot und Guenièvre ihr Leben lassen müssen, kommt nicht unbedingt einer Katastrophe gleich. Die Lüge ist zu Ende, genau so wie die Macht Merlins. Die Natur blüht auf, der Graal entfaltet wieder seine Kraft und die beiden Artus-Kinder, Segramor und Blandine, zeigen plötzlich eine

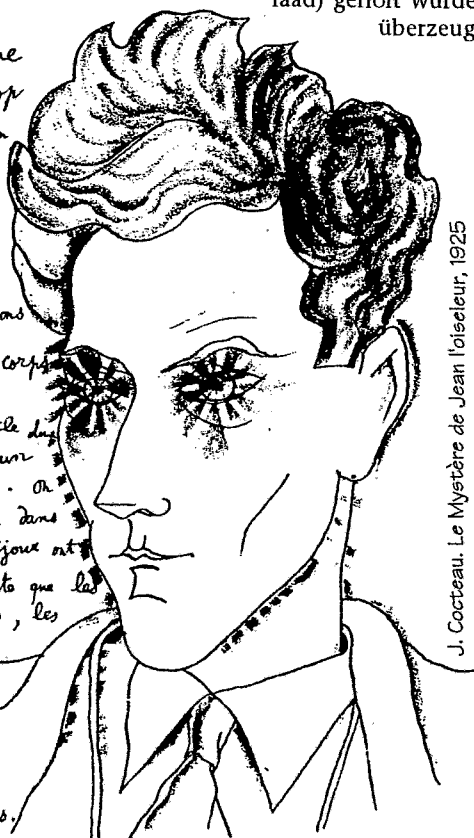
erstaunliche Ähnlichkeit mit dem von Artus erstochenen Lancelot und mit Guenièvre, die dem Geliebten in den Tod gefolgt ist. Der Schlüsselsatz des Stücks wird Artus in den Mund gelegt: *l'aimemieux de vrais morts qu'une fausse vie* (3. Akt).

Für Cocteau steht die *désintoxication* im Vordergrund, die Ueberwindung der betäubenden, sinnverwirrenden Illusion zugunsten der Realität. Der Mensch muss sich für sein Handeln verantwortlich fühlen und auch Schuld auf sich nehmen können. So nimmt Artus nicht nur den Tod Lancelots und Guenièvres auf sich, er weist auch Merlin und Ginifer

vom Hof. Damit kommt er dem Graal näher. Auf die Frage nach der Offenbarung des Graals antwortet Galaad: *Il est en vous. On le voit aussitôt qu'on est en règle avec soi-même.*

Die Aufführung der Galas-Karsenty-Herbert hinterliess gemischte Gefühle: Das Publikum spendete nur mässig Beifall. Der über 80-jährige Jean Marais, der von Cocteau 1937 anlässlich der Uraufführung von "Les Chevaliers de la Table ronde" zu seiner ersten grossen Rolle (Galaad) geholt wurde, überzeug-

Rome est une
ville trop
lourde pour son
sol mou et
son ciel léger.
Elle s'enfonce
nous ne la voyons
plus qu'à mi-corps
le spectacle du
Forum conserve un
esprit actif. On
arrive trop tard dans
la chambre; le bijou est
siropé. Il ne reste que les
malles ouvertes, les
meubles
à la renverse,
le linge
épars,
les
tirroirs fracturés.



J. Cocteau. Le Mystère de Jean l'oiseleur, 1925

... des personnes

Nos félicitations à Valérie Quiot, qui après avoir réussi ses examens, vient d'achever brillamment son travail de diplôme sur le thème *Informatisation de la photothèque du Médiacentre de la BCU de Fribourg.*

Valérie Quiot a été engagée dès le début avril pour le traitement des documents acquis par des crédits spéciaux et en remplacement d'Elisabeth Longchamp Schneider lors de son congé maternité. Nous lui nous souhaitons bonne route et plein succès dans ses nouvelles activités.

Nous annonçons avec joie la naissance de Zélie, qui a vu le jour le dimanche de Pâques et adressons à Elisabeth Longchamp Schneider, ainsi qu'à toute la famille, nos vœux les plus sincères.

Marie-Paule Ansermot complète, depuis le 1er mars, l'équipe du prêt. Elle travaille à 50% et a été affectée au service dans les magasins. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.



F. Léger. Portrait de Nadia, 1948

te trotz angeschlagener Gesundheit. Auch Nicolas Briançon (Gauvain) und Cyrille Gaudin (Guenièvre) sorgten für einige Höhepunkte.

Für Cocteau steht die *désintoxication* im Vordergrund, die Ueberwindung der betäubenden, sinnverwirrenden Illusion zugunsten der Realität

Bei anderen Rollen überzog entweder Pathos oder Zurückhaltung, und die unruhig wirkende Bewegung auf der Bühne sowie die oft übertriebene Gestik erweckten den Eindruck, dass unausgeglichenere schauspielerische Leistungen regelrecht "überspielt" werden sollten. Auch mit Spezial-Effekten in Merlins Zauber-Schloss wurde nicht gespart, was wahrscheinlich der Intention Cocteaus entsprach, wenn man seine Regie-Anweisungen in Betracht zieht.

Vielleicht fühlen wir uns heutzutage von der im Stück angelegten Problematik nicht mehr in erster Linie angesprochen, was möglicherweise zum mittelmässigen Erfolg der Aufführung beitrug. Trotzdem war es beeindruckend, Jean Marais zu erleben und nicht zuletzt zu beobachten, wie er nach kurzer Autogramm-Sitzung, einen roten Schal um den Hals geschwungen, die Hand auf die Schulter eines Schauspieler-Kollegen gestützt, das Theater verliess.

Inès de la Cuadra

Printemps des femmes. Wir sind so frei.

*Exposition réalisée par la BCU
avec le concours de la Commission
Femmes et Université avec l'appui
de l'Association des Amis de
l'Université de Fribourg.
Du 2 mai au 3 juin 1995*

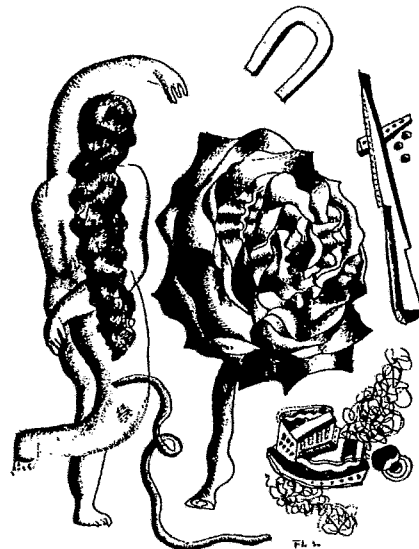
Il y a 90 ans, la première étudiante s'est inscrite à l'université de Fribourg. Il y a 24 ans, les femmes fribourgeoises ont obtenu le droit de vote. Aujourd'hui, les femmes prennent la parole à l'intérieur et à l'extérieur des murs de l'université pour dire et écrire ce qui les concernent.

L'exposition FEMMES & UNIVERSITE conçue par Anne-Marie Käppeli, assistante-docteure à la Chaire de travail social de l'Université de Fribourg et réalisée par Chantal Esseiva met en perspective les publications scientifiques et quelques trajectoires exemplaires d'universitaires fribourgeoises.

Dans la salle d'exposition, le Médiacentre de la BCU présente au public les photographies de Monique Jacot qui rendent comp-

te du formidable espoir suscité par la perspective de l'élection d'une femme au Conseil Fédéral. La force et l'émotion de ces images incisives changent l'impatience en vertu.

Tiré de la carte d'invitation
au vernissage
Pour le secteur fribourgeois
Etienne Chatton



F. Léger. La femme à la rose, 1930

Vers de nouveaux rapports éditeurs-bibliothécaires

*Pour ce numéro de BCU-INFO,
nous avons glâné pour vous un
article fort intéressant paru dans
Livres Hebdo n° 153, mars 1995.
Contrairement à nos habitudes,
nous le reproduisons in extenso,
car il pose des problèmes que nous
devrons affronter dans les années
à venir. Ce sujet - permettez-nous
de formuler une simple suggestion
- mériterait d'ailleurs d'être appro-
fondi dans le cycle très apprécié
des conférences de formation
continue. Bonne lecture.*

J amais les relations entre les éditeurs et les bibliothécaires n'auront été autant d'actualité. L'affluence enregistrée lors de la table ronde organisée par Livres Hebdo en témoigne.

Plus de trois cents personnes se sont pressées, lundi 20 mars au Salon du livre, à la 8e table ronde organisée par Livres Hebdo, sur le thème "Reprographie, numérisation, droit de prêt. Vers de nouveaux rapports éditeurs-bibliothécaires". Et si les bibliothécaires étaient les plus nombreux, les éditeurs formaient un bon tiers de l'assistance. A voir l'attention avec laquelle les interventions des six orateurs ont été suivies, il ne fait aucun doute que, au-delà des nouvelles interrogations que bibliothécaires et éditeurs se posent sur leurs métiers, la question des relations qu'ils peuvent établir est aujourd'hui cruciale.

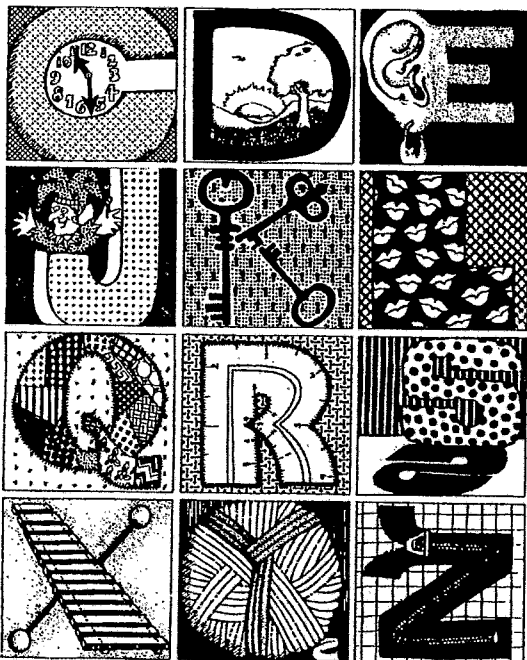
Avec un grand souci de clarté et de précision, les représentants des bibliothécaires et ceux des éditeurs ont exposé leurs positions sur les nouveaux modes de diffusion de l'information. Premier intervenant, Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque municipale de Lyon, a d'emblée brillamment posé le décor en brossant un tableau de la situation du livre à l'heure du multimédia. Pour lui, "l'ordre du livre, né il y a cinq siècles, est en train de s'écrouler", et le livre, "décentré" par rapport au dispositif culturel, devient "un élément parmi les autres". Montrant que l'émergence de l'information en ligne modifie profondément le champ cognitif de la lecture, mais

aussi son champ économique avec notamment la suppression des frontières entre le contenu et l'acte de lire - "on en est à se demander s'il faut faire payer l'acte de lecture" - il s'est inquiété de la place qui sera laissée dans ce contexte à l'espace public. Il a donné ensuite l'exemple des réalisations qu'il favorisait à la bibliothèque municipale de Lyon où, à côté des deux cents terminaux d'ordinateurs, un réseau multimédia de douze stations va dans les prochaines semaines permettre au public d'accéder aux catalogues et aux documents numérisés d'une vingtaine de bibliothèques étrangères, via l'Internet.

Une juste rémunération

Abordant directement le problème de la numérisation des textes qui oppose aujourd'hui les éditeurs et la Bibliothèque nationale de France, Philippe Belaval, son directeur général, a déclaré que la BNF était aussi éditeur, membre du SNE, et que son programme de numérisation va se situer dans cette perspective. Il a aussi précisé qu'aujourd'hui, 80'500 documents ont été sélectionnés pour entrer dans le programme des 100'000 textes numérisés prévus dès 1990, 54% étant

soumis au droit d'auteur, le reste appartenant au domaine public. Il a rappelé que, dès cette époque, des "conventions avaient été conclues avec les titulaires de droits pour permettre la numérisation des textes et l'utilisation expérimentale des documents numérisés". En précisant que la



Bibliomania, 4 (avril 1994)

communication de ces textes supposait la conclusion d'accords complémentaires avec les ayant droit auteurs et éditeurs, il a souhaité qu'on établisse une distinction entre les objectifs visés - conservation ou diffusion - par la numérisation en "se raccrochant" aux données définies par la loi sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. "Le règlement du dossier sur la reprographie, et la loi qui décou-

le, me paraît d'être une démarche fructueuse pour l'avenir car elle permet de transposer des solutions analogues" a-t-il assuré avant de conclure: "J'espère qu'un accord fera en sorte que l'effort consenti par la BNF ne soit pas inutile. Dans le cas contraire, nous nous concentrerons sur les documents du domaine public et nous aurons tous manqué une belle occasion de réussir cette ambition".

Rebondissant sur cette dernière assertion, Claude Cherki a rappelé que l'accord passé en 1990 était "strictement technique" et qu'il ne devait en sortir aucune application vers le public. "Aujourd'hui, la situation est différente", a précisé le PDG du Seuil, "nous demandons que le droit d'auteur soit justement rémunéré et nous avons le sentiment que cette demande n'est pas comprise". Rappelant les batailles de procédure générées par la reprographie sauvage et l'état de dégradation de certains secteurs éditoriaux, comme les sciences et techniques ou les sciences humaines, il a souhaité ne pas voir renaître de telles polémiques autour du droit de prêt ou autour de la numérisation: "La juste rémunération du droit d'auteur est un problème de justice, autant qu'économique. Nous sommes sur la même branche. Si demain des pans entiers de l'édition française disparaissent, que va-t-il se passer dans les bibliothèques? Quels livres allez-vous prêter? Que vont lire nos étudiants?"

C'est de l'attente de ceux qu'il appelle ses "clients" que Claude Patou, directeur de l'Inist (Institut national de l'information scientifique et technique), a choisi de parler pour aborder les problèmes que soulève la diffusion en ligne de l'information. Pour lui, il est évident que des centraux documentaires comme l'Inist ont un grand avenir: l'explosion de l'information impose la nécessité d'organismes d'interface permettant un travail de préparation et de tri préalable. Précisant que sur les dix mille comptes gérés par l'Inist la moitié provient des entreprises, il a ajouté que ses clients exigeraient bientôt la visualisation immédiate sur écran du document recherché. Aujourd'hui, avec 1'700 périodiques déjà numérisés, l'Inist est techniquement prêt mais "bloqué par le repo-

sitionnement des divers métiers concernés et les problèmes juridiques qu'entraîne l'évolution technologique. De notre côté pourtant, a affirmé Claude Patou, nous sommes tout à fait prêts à ajouter à notre facturation normale les droits demandés par les ayant droit."

"nous demandons que le droit d'auteur soit justement rémunéré et nous avons le sentiment que cette demande n'est pas comprise"

Au début d'une bataille

"Pourquoi, pour un juriste, un document imprimé est-il différent d'un document électronique?", s'est interrogé Christian Roblin, directeur de Dalloz-Sirey. "Parce qu'une fois binarisée, a-t-il répondu, l'information devient immatérielle et échappe aux règles de la circulation physique des marchandises. De ce fait, les flux deviennent incontrôlables". Il a rappelé ensuite que, pour tenter de résoudre les problèmes juridiques posés par la constitution des oeuvres électroniques, les éditeurs avaient défini trois niveaux de protection en vue d'un projet de directive pour les bases de données. "Mais nous n'avons pas les moyens de nous mettre d'accord", a-t-il affirmé, déplorant que, faute de systèmes d'encodage des textes satisfaisants, la mise en application des règles éventuellement définies reste problématique.

"On n'a pas encore les outils, mais on les trouvera", a balayé Michel Melot, président du Conseil supérieur des bibliothèques, qui a soulevé quelques protestations

en déclarant que "le souci des auteurs n'était pas de gagner de l'argent" mais de pouvoir diffuser l'intégralité de leur démarche. Puis il a défini plusieurs types de scénarios susceptibles de répondre aux problèmes juridiques posés par l'édition électronique.

"La juste rémunération du droit d'auteur est un problème de justice, autant qu'économique. Si demain des pans entiers de l'édition française disparaissent, (...) Quels livres allez-vous prêter? Que vont lire nos étudiants?"

Le premier concerne le CD-ROM, objet d'édition, sur lequel on pourrait selon lui appliquer, comme pour la vidéo, une rémunération fixe du droit d'usage acquittée par la bibliothèque. Le deuxième s'applique à l'information en ligne et remet davantage en question les métiers de bibliothécaires et d'éditeurs. Raison de plus, pour eux, de "préciser leurs modes de relation" car, pour Michel Melot, ils s'apercevront rapidement qu'ils ont besoin les uns des autres: les éditeurs scientifiques des bibliothécaires pour contrôler la diffusion de leurs produits et les bibliothécaires des éditeurs pour leur donner une identification et leur garantir un contrôle scientifique. Le troisième scénario porte sur les produits de l'édition électronique réalisés à partir de documents existants: est-ce que le bibliothécaire doit s'embarquer dans l'aventure de l'édition électronique? "Oui, affirme-t-il, lorsqu'il s'agit d'ouvrages non protégés. Dans le cas contraire, c'est l'affaire de l'éditeur et il ne

peut y avoir qu'un accord contractuel."

"Nous sommes au début d'une bataille et les éditeurs ne lâcheront pas", a affirmé Claude Cherki en répondant à Marc Chauveine, inspecteur général des bibliothèques qui était dans la salle et qui suspectait les éditeurs d'enfourcher avec le droit de prêt un nouveau cheval de bataille pour obtenir une subvention de plus. Reprenant la suggestion de Michel Melot de rémunérer la diffusion des CD-ROM en bibliothèque comme celle des vidéocassettes, Jean-Michel Bury, de la médiathèque des Ullis, a affirmé pour sa part qu'il lui paraîtrait normal d'acheter un livre plus cher qu'une vidéocassette, alors que c'est le contraire aujourd'hui. Reprenant la parole, Christian Roblin a montré que les tensions naissent de la "commercialité" de toutes ces opérations qui changent profondément la philosophie des bibliothèques bien outillées pour ce nouveau "commerce" de l'information. "Il faut que les éditeurs deviennent des éditeurs électroniques", a affirmé de son côté un responsable de Chadwyck France. "Je me bats pour que les éditeurs deviennent des éditeurs électroniques quand cela a un sens!" a répliqué Claude Cherki en mettant le doigt sur les contradictions au sein desquelles se débattent les éditeurs: "En sciences humaines, secteur largement déficitaire, comment voulez-vous qu'on investisse dans un domaine dont on ne sait même pas où est le marché? On ne peut pas, c'est tout. La question n'a pour nous pas de sens, aujourd'hui." C.F.

Pour en savoir plus sur le réseau multimédia de la bibliothèque municipale de Lyon: *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n° 2, 1995, p. 44 ss.

Coeur de gigot aux tagliatelle de courgettes

Pour 4 personnes
Préparation: 20 minutes
Cuisson: 15 minutes

- * 4 tranches de coeur de gigot
- * 3 courgettes
- * 1 tomate
- * 2 cuil à soupe de ciboulette ciselée
- * 150 gr de tagliatelle
- * 30 cl de crème liquide
- * 20 g de beurre
- * 1 cuil à soupe d'huile
- * sel, poivre

Lavez, séchez et coupez les courgettes en lamelles avec un économe. Superposez-les par trois sur une planche et taillez-les en bandes de la largeur des tagliatelle, en éliminant en cours de découpage le centre et les graines.

Plongez les bandes de courgettes dans de

l'eau bouillante salée. Laissez-les cuire environ 2 min en les gardant croquantes, puis égouttez-les. Faites cuire les tagliatelle à l'eau bouillante salée, le temps précisé sur le paquet.

Ebouillantez, pelez et égrainez la tomate. Débitez la chair en petits cubes.

Dans une grande poêle contenant l'huile et le beurre chauds, faites cuire les tranches de gigot pendant 2 à 3 min par face, selon leur épaisseur. Salez et poivrez-les lorsqu'elles sont bien saisies, puis maintenez-les au chaud.

Dans une sauteuse, faites réduire la crème de moitié. Salez et poivrez-la. Ajoutez les tagliatelle, les courgettes et la ciboulette, puis remuez délicatement sur feu doux pour les réchauffer.

Pour servir, tournez les tagliatelle avec une fourchette et dressez-les sur quatre assiettes de service chaudes. Parsemez-les de dés de tomate. Ajoutez les tranches de gigot. Servez très chaud.

nos chers auteurs



"J'ai servi parce que je suis un gentilhomme. Me l'a-t-on assez reproché! Dès mon entrée au Collège, m'a-t-on assez fait souffrir parce que je ne m'étais donné que la peine de naître! Il m'en est resté une amertume, une blessure qui depuis ne s'est jamais complètement cicatrisée. Ce qu'on l'attaquait en moi m'est devenu plus cher encore, m'est devenu sacré. J'ai résolu de le défendre, et de le défendre en servant parce que j'appartiens à une lignée de soldats"

Gonzague de Reynold, 1941

DEUX EVENEMENTS D'IMPORTANCE

La naissance de l'ABF. Le 22 février à Bulle, nous avons fondé dans une forte ferveur l'Association des bibliothèques fribourgeoises. Et ce soir-là, la neige tombait sur la Gruyère comme pour fêter cette naissance. Par ce signe, la nature félicitait les bibliothèques pour leur action riche de futur.

Cette jeune association qui naît en célébrant le centenaire de la Bibliothèque nationale suisse et l'arrivée du cinéma sur cette terre saura grandir grâce à l'enthousiasme et la lucidité qui animent le nouveau comité. Je tiens à féliciter très cordialement Mme Marie-Claire Dewarrat qui assume la présidence. Elle pourra compter sur la collaboration conviviale et efficace de la BCU, qui est retombée activement amoureuse de son "C" depuis une dizaine d'années. Vive l'Association des bibliothèques fribourgeoises !

La 2 millionième notice dans RERO. Le Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises fête ces jours un événement important. En effet, sa base de données vient d'enregistrer la 2 millionième notice bibliographique.

Ainsi, RERO est le plus important réseau suisse de coopération et de coordination entre bibliothèques et un des plus importants d'Europe. Cette réalisation, patiemment construite depuis plus de 20 ans, s'inscrit de manière exemplaire dans une politique de coordination de l'information scientifique et technique.

Mais, la signification majeure de l'événement est qu'ensemble, les dirigeants et le personnel des bibliothèques construisent l'avenir. A l'heure de l'Europe et de l'informatique, à l'heure des "autoroutes de l'information", ils bâtissent pas à pas une grande bibliothèque régionale : la bibliothèque romande et tessinoise.

N'oublions pas de féliciter :

- Laurent Emery (BCU Fribourg) qui a décroché la notice 1'999'999
- Gudrun Jaquet (BU Genève) qui a obtenu la notice 2'000'001

et bien entendu :

- Francine Ammon (BPU Genève) qui a "enlevé" la notice 2'000'000.



nos chers auteurs



* voir alphascale p. 23